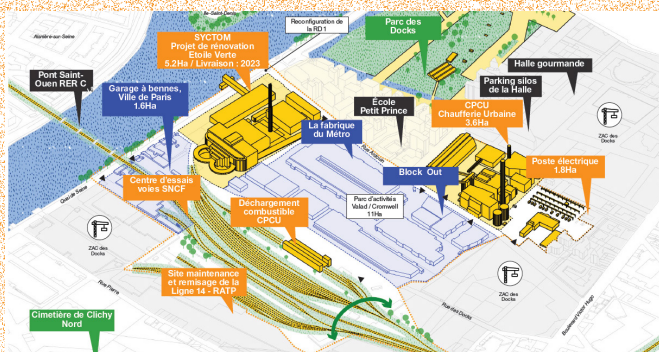


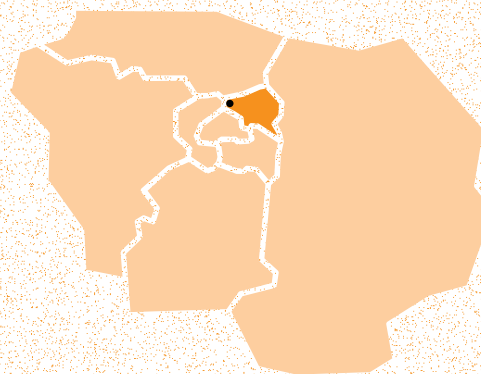
OIM sur les secteurs non concédés de la ZAC des Docks

Intégrer un site singulier et stratégique dans son environnement local et métropolitain



Localisation

Saint-Ouen (93)



Client

Métropole du Grand Paris

Budget

35 800 € HT
(honoraires UAV)

Territoire d'action

Sur une emprise exceptionnelle d'environ 41 ha au cœur de la ZAC des Docks, le secteur d'étude représente une partie non concédée du territoire qui se révèle particulièrement stratégique dans ses possibilités de réponses aux enjeux de développement de la métropole parisienne. Accueillant des grands services urbains, un parc d'activités et une large emprise ferroviaire, le secteur constitue un site atypique en cœur de ville dont l'intégration avec le quartier résidentiel doit être réfléchie.

Partenaires

- MGAU, architecture et urbanisme, mandataire
- FCML, architecture et urbanisme
- D'ici Là, paysage
- Le Sens de la Ville, programmation et usages
- MAGEO, VRD et génie civil
- VPEAS, économie de la construction
- RRA, mobilités

Calendrier

2022-2025

Mission

Etudes préalables déclinées en trois temps forts :
1/ Diagnostic : prise de connaissance du déjà-là et des nombreux projets en cours, entretiens avec les différents acteurs et propriétaires fonciers, visites de site
2/ Charte partagée : partage de grandes orientations d'aménagement avec les différents acteurs et propriétaires fonciers
3/ Plan guide des possibles : déclinaison opérationnelle de la charte sous forme de schéma pilote et évolutif

Particularités

- Site stratégique à l'échelle de la métropole du fait de sa connexion fleuve-fer et par les activités et grands services urbains qu'il accueille et à l'échelle de la ville du fait de sa taille et de son positionnement au cœur de la ville en transformation
- Projet sans maîtrise foncière à co-construire avec une multiplicité d'acteurs : grands propriétaires fonciers, acteurs économiques et industriels, acteurs institutionnels, différentes MOE
- La cohabitation entre ville productive et ville habitée en question
- Opportunité d'un projet d'écologie territoriale et industrielle (logistique, énergie, matière, eau...)